

# Compte-rendu de l'assemblée générale du 19/11/2015

Marie-Gabrielle Codron a présenté l'association et son objet, puis, elle a exposé les projets pour 2016. Depuis la création de l'association en octobre 2014, il y a eu 13 séances-photo dont 4 payantes et 9 bénévoles.

Dès le mois de mai 2016, les cafés-parents reprendront chez elle (ou tourneront chez les personnes qui souhaitent accueillir les cafés-parents) avec des intervenantes comme Maryline de Sécurité sur la sécurité routière, Aline de Mamancaline sur le portage, le massage bébé, des ateliers sur l'EFT/Ho'oponopono etc avec Nathalie de So Nat et bien sûr plein de sujets relatifs à l'éducation bienveillante, l'allaitement etc.

Les séances photo reprendront aussi courant mai.

Certains membres sont en train d'écrire des livrets informatifs sur l'éducation bienveillante et sur le portage physiologique qui seront distribués au maximum.

Après l'accréditation de Marie-Gabrielle, des ateliers sur la discipline positive seront proposés aux parents intéressés, puis après une accréditation ce sera pour les professionnels de la petite enfance, de l'éducation, etc.

Pour le moment, il y a 5 ambassadrices disséminées un peu partout en France, dont 2 dans les Yvelines. Elles vont proposer des cafés-parents pour y parler de sujets liés à l'éducation bienveillante, l'allaitement etc.

Certains membres ont assisté et assisteront encore à des conférences sur tous les sujets intéressants. Il y a déjà et il y aura toujours des comptes-rendus de ces conférences pour que tous les membres puissent en avoir connaissance.

Le budget de l'association provient des adhésions (10€), des séances photo puis après des ateliers de discipline positive.

Marie-Gabrielle a avancé beaucoup de frais, comme c'est la première année d'existence de l'association, par rapport aux frais de bureau, à la formation en discipline positive, en livres etc.

Par contre, l'association a récupéré des dons en portes-bébés et en livres.

Le bureau a été réélu à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Le règlement intérieur a été accepté à l'unanimité aussi par les membres présents et représentés.

L'adhésion a été reconduite à 10€. Trop élevée il y aurait peu d'adhérents, trop peu élevée ce n'est pas intéressant pour l'association.

